

# Test de Connaissance du Français Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN)

## [Français Langue Etrangère \(FLE\)](#)

Villes : **Strasbourg, Colmar**

Validez vos compétences en français pour engager des démarches administratives de naturalisation, demander une carte de résident ou valider votre niveau de français dans le cadre du parcours citoyen OFII.



**En présentiel**

**Accessible**

Tarif Inter : **155 € net**

*Mise à jour le 11 décembre 2025*

Vous êtes d'origine étrangère, vous avez 16 ans ou plus, vous avez tous les documents pour commencer les démarches et il ne vous manque plus qu'un certificat attestant votre niveau de français ? Le Test de Connaissance du Français Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN) vous permettra de justifier du niveau requis en français par un document officiel reconnu par les Préfectures et administrations françaises.

D'une durée de validité de 2 ans, cette certification évalue les compétences linguistiques en français nécessaires pour l'intégration et la vie quotidienne en France. Retrouvez les calendriers des sessions auprès des CEL d'Alsace.

## A qui s'adresse le test ?

Le TCF IRN est destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- Une demande de nationalité française (niveau B2) ;
- Une demande de carte de résident de longue durée (niveau B1) ;
- Une demande de carte de séjour pluriannuelle (niveau A2)

Depuis le 12 mai 2025, le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN) permet d'être évalué jusqu'au niveau B2.

À la suite de la promulgation de [la loi n°2024-42 du 26 janvier 2024](#), les nouvelles exigences gouvernementales en matière de maîtrise du français évoluent et seront appliquées par les autorités **au plus tard au 1er janvier 2026**.

[Le TCF IRN évolue, découvrez tous les changements.](#)

## Chiffres clés

**93 %**

de recommandation en 2024

**90.5 %**

de satisfaction en 2024

**7266**

nombre de stagiaires en 2024